



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E50044

VALABLE JUSQU'AU 04/10/2026

ÉDITÉ LE

12/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BAR LE DUC

Siret : 350 153 326 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 551647-55 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 420682871055

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 420682871055

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : BARTELLEMY ET CIE

11 RUE DE L'ETOILE
55000 BAR-LE-DUC

Téléphone : 03 29 79 10 68

Portable : 06 07 18 38 66

Fax : 03 29 76 12 72

Site Internet : www.bartelley-robinet.fr

E-mail : contact@bartelleyrobinet.fr

Responsabilité légale :

ROBINET LUDOVIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	17/05/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/06/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/05/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	21/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.